

ASSEMBLÉE NATIONALE16 février 2006

SUCCESSIONS ET LIBÉRALITÉS - (n° 2427)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 277

présenté par
MM. Vidalies, Bloche
et les membres du groupe Socialiste

ARTICLE 16

Supprimer l'alinéa 14 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.